

Isabelle ITTELET roule sur l'axe vert lorsque France 3 vient à Marly Gomont

Ça se passe comme cela à Marly-Gomont, comme dans beaucoup de villages de Thiérache. Avec des rendez-vous de bons copains, qui aiment leur commune, leurs concitoyens, le Pays et inventent sans cesse de nouveaux projets. De petites patries du « bien vivre ensemble », ouvertes en même temps vers l'extérieur. Et ça fourmille de projets, on relève ses manches, on bâtit, on aménage et on promotionne !...

Après Kamini qui a rendu célèbre le nom de la commune dans un clip fameux, plein d'humour et en même temps d'amour du pays, montrant des villageois vivant dans une joyeuse

convivialité, on découvre que Marly-Gomont possède des habitants exceptionnels, il faut dire qu'en plus, elle est gâtée par un paysage naturel exceptionnel qui mérite sa mise en valeur.

Pas étonnant donc que « Picardie Matin » de France 3, notre télévision régionale, y ait amené toute son équipe de reportage, cameraman, preneur de son, autour de la pétillante journaliste Julie Poirier, pour une émission qui a été diffusée vendredi dernier, avec plusieurs séquences étonnantes de découvertes magnifiées par les intervenants et le paysage de Marly-Gomont.

Que de belles rencontres ! Thibaut Rysman, en maître de cérémonie, aux commentaires croustillants, depuis le studio d'Amiens, accompagnait sa collègue Julie visiblement enchantée de ses découvertes et du reportage qu'elle réalisait.

Elle avait été accueillie par Isabelle Ittelet, conseillère régionale, vice-présidente du Conseil départemental qui, en véritable ambassadrice de la Thiérache, offrait une présentation détaillée des lieux et plus encore des projets, qu'elle soutient, comme élue, au sein des assemblées départementales et régionales, en faveur des créateurs, concepteurs, privés et associatifs, sans omettre de souligner le partenariat avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de l'Aisne.

Et Julie avec son équipe nous faisait découvrir la véloroute de l'Axe Vert qui longe Marly-Gomont, Marc Anfrey qui, avec une bande de copains, a créé le Gîte « Les pommes d'or », en réhabilitant l'ancienne gare de la commune, puis un gîte insolite, doté d'un jacuzzi, et s'apprête à restaurer une halle longée par un des rails déposés avec notamment l'ami Denis, ancien cheminot et passionné de vélo.

L'émission n'a pu suffire. Julie étonnée, enthousiaste, a promis de revenir suivre l'avance de tant de projets.

De grandes perspectives touristiques

« Là encore, pour deux raisons : la première, pour permettre à tout à chacun de venir s'y promener librement sans la crainte d'y voir surgir une voiture. C'est l'idéal pour les familles avec enfants ou les personnes qui veulent se remettre au vélo par exemple, sans le stress de la circulation.

La deuxième parce que cette véloroute de façon générale, et cette voie verte en particulier, nourrissent l'ambition d'être un vecteur de développement économique et touristique pour notre territoire de Thiérache. Partout où des véloroutes se sont créées, on a vu se développer un « vélotourisme », c'est à dire des personnes qui viennent spécifiquement le

long de ces itinéraires, pour découvrir le territoire autrement. C'est aussi valable pour les touristes « classiques » qui souhaitent simplement visiter ou se balader à bicyclette, à l'occasion d'une journée par exemple, pour découvrir le patrimoine local.

Ce type d'activité, le vélo, est en plein développement en France et constitue la deuxième activité pratiquée en vacances derrière la marche ! La fréquentation des voies vertes en France a progressé de 12 % entre 2014 et 2015 et sur notre Axe Vert de Thiérache, de 15 % pour s'établir à 90 000 usagers par an pour la section entre Guise et Hirson. Ce sont des chiffres très encourageants.

Et quand l'on sait que nous ne sommes qu'à quelques centaines de kilomètres de nos voisins belges, néerlandais et allemands, où l'usage du vélo est particulièrement développé, cela donne de grandes perspectives en termes de destination touristique pour notre Thiérache.

Créer cet aménagement est une chose, c'est la base pour permettre une circulation dans les meilleures conditions des cyclistes et autres usagers. Mais il est indispensable d'y associer les acteurs au niveau local. Cela passe, bien évidemment par les collectivités locales, à travers les actions et projets qu'elles peuvent porter sur le patrimoine et les richesses de notre Thiérache qui sont autant de lieux de visite et de découverte (Familistère, églises fortifiées, etc.). Mais c'est aussi et avant tout grâce à l'énergie et aux ambitions d'hommes et de femmes qui s'investissent dans des projets comme cette gare, avec un rêve, un projet de redonner vie à ces lieux et de les ancrer dans cette véloroute. C'est grâce à ces projets d'accueil, d'hébergement que nous pouvons compléter l'offre de découverte du territoire.

Pour simplifier : je roule, je découvre et je suis hébergé dans un lieu original dans une ambiance conviviale et chaleureuse.»

Marc, Estelle et Denis

Voici donc la rencontre avec Marc qui, avec Estelles, Denis et des copains, a décidé de réhabiliter l'ancienne gare de Marly-Gomont et de l'aménager en gîte pouvant accueillir 15 personnes. C'est le gîte « Les pommes d'or », ouvert au printemps 2015 et qui ne désemplit pas. Il a obtenu ses 4 épis et accueille des touristes français et étrangers, des familles, des clubs et associations, des groupes

d'amis réunis pour une fête et les nombreux cyclistes et cavaliers empruntant l'Axe Vert.

A son accueil chaleureux, Marc ajoute des animations, des conseils de visites et le choix ne manque pas : le Familistère Godin, l'Abbaye de Saint-Michel, les Églises fortifiées et même la fromagerie Halleux, peut-être quelque fois « Le Démocrate ». Un restaurateur de La Capelle apporte, pour ceux qui les désirent, des petits plats confectionnés avec les produits du terroir. Marc a également noué des partenariats avec l'Association Thiérache Nature, le Club de canoë, un loueur de vélos.

Proche de la gare, à côté des rails qu'a fait venir et installer Denis, ancien de la SNCF et ses amis, il s'apprête à réhabiliter un hall de gare avec un projet de bar et de petite restauration. Il est à la recherche d'un vieux wagon.

Et puis, un peu plus loin, il y a le « gîte des amoureux », un endroit insolite, magnifique, réservé pour deux, avec jacuzzi et une imprenable vue sur les plaines et haies thiérachiennes. On y vient pour... « s'aimer sans doutes », mais aussi pour bien se reposer, se ressourcer.

Notons que ces installations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Tant de richesses humaines et patrimoniales

Madame Ittelet a raison : ce sont ces gens attachés à leur Pays à leurs racines qui assurent la vitalité de notre Thiérache. Et ils sont nombreux à s'engager pour l'enrichir d'actions en faveur du patrimoine, de l'environnement. Leur engagement mérite un soutien nécessaire d'autant qu'il interfère positivement sur l'économie locale et régionale et sur la création d'emplois.

Ils sont nombreux, disais-je, comme Marc, Estelle, Denis et les autres, à Marly-Gomont et je pense à Jean-Paul Meuret, impliqué dans l'archéologie et le patrimoine rural, Naty Bejin Garcia qui met son talent à présenter pigeonniers et moulins de Thiérache, Hubert de Bruyn et son moulin de Lucy, les présidents et élus qui restaurent nos églises fortifiées, nos temples et autres richesses du terroir.

Cette page ne suffirait pas pour citer tous ces noms car la Thiérache présente autant de richesses humaines que patrimoniales.

Le véloroute en Thiérache

Voici ce que nous indiquons avec précision Mme Isabelle Ittelet : « Nous sommes en effet sur les abords d'une véloroute, c'est à dire un itinéraire dédié aux cyclistes pour qu'ils découvrent notre patrimoine. Et cette véloroute est plus exactement une voie verte, c'est à dire que seuls les cyclistes piétons et cavaliers peuvent y circuler. Vous ne rencontrerez donc pas de voitures, c'est l'idéal pour la randonnée, la balade en famille, etc.

Deux choses à souligner : la première, c'est qu'elle s'inscrit dans un itinéraire beaucoup plus long qui relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne : l'EuroVelo 3. Elle traverse donc la France et est aménagée à un peu plus de 50 % dans l'hexagone. C'est l'ambition des départements français traversés par cette véloroute : en faire un itinéraire de découverte et de vélotourisme à l'image de ce qui existe sur la Loire à Vélo, ou la Véloodyssée sur l'Arc Atlantique. Nous lui avons donné un nom à cette partie française : la Scandibérique.

Deuxième chose, nous sommes ici sur une partie de cet itinéraire qui a été aménagé en voie verte qui s'étire de Guise à Hirson, plus exactement jusqu'à la frontière avec nos voisins nordistes, soit près de 50 km. Elle a été entièrement aménagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, l'Axe Vert de Thiérache, par le Conseil Départemental de l'Aisne. Elle est en service depuis 2014.»

L'événement

La colère des départements

Pour les départements, ce fut le congrès de la colère. Rassemblés au Futuroscope de Poitiers pour leur 65ème congrès, les élus départementaux réunis au sein de l'Assemblée des départements de France n'ont pu, toutes tendances confondues que rappeler leurs griefs.

Seul Jean-Michel Baylet, ministre des Collectivités territoriales, a dû affronter l'amertume des élus inquiets pour l'avenir de leur collectivité. Encore n'a-t-il assuré que le service minimum avec des promesses bien loin des attentes des congressistes avec un fonds de 200 millions d'euros.

Pourtant, il y a urgence. Comme l'a rappelé Dominique Buserreau, président de l'ADF, les départements sont aujourd'hui étranglés financièrement. C'est ainsi que quarante départements auront des difficultés à assurer leurs dépenses sociales (RSA et Allocation personnalisée d'autonomie) revues à la hausse par Paris, sans véritable concertation. A cela il faut ajouter la baisse drastique des dotations de l'Etat (diminuées de 1,2 milliards d'euros en 2017) et enfin l'article 14 du projet de loi de finances 2017 qui prévoit un véritable « hold up » de 400 millions d'euros sur la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle. Au final ce sera le contribuable qui paiera.

Les départements sont devenus les parents pauvres de la République. On peut y voir la preuve d'une incapacité foncière à penser le territoire autrement qu'en termes politiques. C'est le péché originel de la fameuse loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Aujourd'hui, les départements sont les premières victimes parce qu'ils sont le maillon le plus faible face à des régions géantes mais vides.

La crise dans laquelle se débattent les départements n'est que le symptôme d'une crise plus générale. Avant de réorganiser les territoires français, la République doit surtout les comprendre.

Serge PLENIER (ACIP)

Conseil Départemental

Une aide pour les cantines

La nouvelle organisation territoriale a eu pour conséquence d'interdire au Département de financer les communes pour leur établissement du premier degré, et notamment pour la restauration scolaire. Cette mesure aurait eu un impact trop important sur le budget des familles modestes, c'est pourquoi un régime d'aide a été mis en place. L'octroi de cette allocation est soumis à des critères tels que le quotient familial et varie de 1 euro par repas pour un quotient de 700 euros, de 0.80 cts pour un quotient entre 700 et 1 400 euros. Les démarches sont à effectuer sur le site www.aisne.com ou à l'accueil des mairies concernées. Les dossiers de demande sont à déposer avant le 30 avril 2017.

Le dispositif n'est pas instauré pour durer et s'arrêtera en

juillet 2018, il ne pourra pas s'appliquer aux élèves qui utilisent la cantine de manière occasionnelle, ni pour ceux habitant la commune d'implantation de la cantine, ni ceux utilisant les transports scolaires pendant les temps de repas.